

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide:

- De valider cette numérotation

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Séance levée à: 0:00

En mairie, le 20/05/2022  
Le Maire  
Jean-Pierre RATILLON

*[Handwritten signatures in black ink]*

*[Handwritten signature in blue ink: Henocq]*

*[Handwritten signature in blue ink]*

*[Handwritten signature in black ink: Ratillon]*

